

# LE DERNIER VOYAGE DU JUGE FENG

*Mabei shang de fating*  
DE LIU JIE

## FICHE TECHNIQUE

CHINE - 2006 - 1h41

Réalisateur :  
Liu Jie

Scénario :  
Lifu Wang

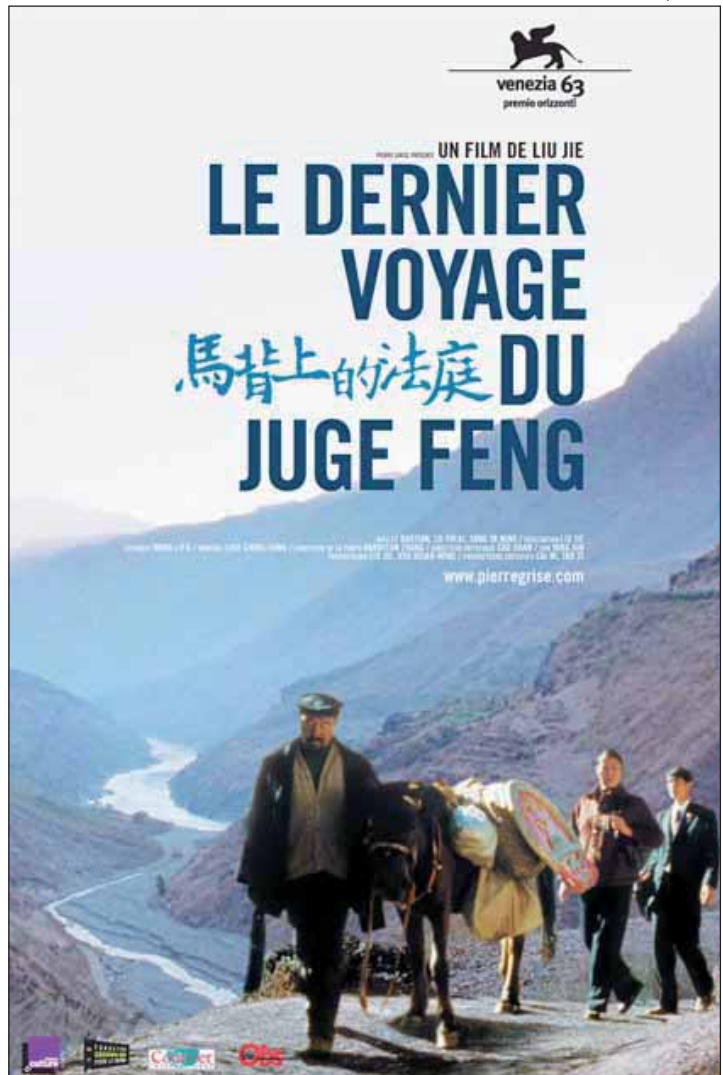
Image :  
Harrison Zhang

Montage :  
Liao Ching-Song

Directeur artistique :  
Jiaan Cao

Ingénieur du son :  
Xin Yang

Interprètes :  
Li Baotian  
(Feng)  
Lu Yulai  
(Ah-Luo)



**SYNOPSIS** Chine. Yunnan. Un tribunal ambulant suit les chemins sinueux de la région pour sa tournée annuelle. Feng, la bonne cinquantaine, est le juge. Son assistante Tante Yang, de la tribu des Moso, est à la veille de la retraite. Ils sont accompagnés du jeune juge Ah-Luo, de la tribu Yi qui fait sa première tournée. Ils voyagent en compagnie d'un vieux cheval qui transporte les dossiers et toutes leurs affaires. Dans un village Pumi, Feng doit régler un problème autour d'une tombe saccagée par des cochons. Ah-Luo perd malencontreusement l'emblème national, le symbole de l'autorité de l'état dans l'auge des cochons, le juge et son équipe doivent demander de l'aide à la chef du village. Au village, les préparatifs du mariage de Ah-Luo battent leur plein, mais un incident avec Feng vient perturber le village. Ah-Luo s'enfuit avec sa fian-



cée, renonçant ainsi à sa carrière. Tante Yang ne finit pas non plus la tournée, elle prend sa retraite sans l'homme qu'elle a toujours secrètement aimé, Feng, qui poursuit la tournée du tribunal, seul et désespéré.

## CRITIQUE

On fait avec ce juge un voyage pittoresque, drôle, émouvant et riche d'enseignement. Les trois personnages, finement dessinés, se détachent sur fond de paysages somptueux et de vie quotidienne ancestrale. Au fil de péripéties étonnantes et souvent savoureuses, le cinéaste développe une réflexion pénétrante sur le droit et l'exercice de la justice. La sagesse empirique du juge Feng, astucieux et débonnaire, lui fait allier un grand sens de la légalité avec un respect non moins grand des traditions et de la complexité humaine. Et il est joliment secondé par le tact psychologique de Yang. (...) Voilà un excellent premier film, intelligent et sensible, porté par des interprètes pleins de charme.

<http://www.figaroscope.fr>

Premier long métrage d'un chef opérateur passé à la réalisation, ce film nous introduit à une réalité rarement évoquée dans le cinéma chinois contemporain, et plus rarement encore sur ce ton désenchanté : le fonctionnement des cours de justice ambulantes qui sillonnent les confins ruraux du pays.

Tourné dans la région du Yunnan, où vivent de nombreuses minorités ethniques relativement soustraits à la main de fer du pouvoir central, **Le Dernier Voyage du juge Feng** met en scène, à travers le personnage d'un vieux juge promenant l'emblème de la justice sur un cheval épuisé, le hiatus existant entre l'application intransigeante de la loi et les mœurs et coutumes de populations qui y demeurent obstinément rétives. (...)

Entre la fable et la chronique sociale, doté d'une photographie qui s'accorde à la grande beauté de cette région montagneuse, ce film doux-amer pose non sans audace dans une société aussi corsetée la question de la définition de la norme et de la marge. La description des autochtones, en revanche, pourra paraître un rien condescendante, dès lors qu'ils apparaissent essentiellement comme des faire-valoir d'un récit qui ne les regarde qu'à travers le prisme de sa problématique principale.

Jacques Mandelbaum  
*Le Monde* - 03 octobre 2007

## ENTRETIEN AVEC LIU JIE

*Cette histoire est inspirée d'une situation réelle. Comment avez-vous eu l'idée d'en faire le sujet de votre film ?*

Avant ce film, je ne connaissais pas vraiment la situation des campagnes, et des minorités. Je suis un homme de la ville donc très loin de cela. J'ai lu un certain nombre de documents qui m'ont permis de d'apprendre et de commencer à comprendre ce qui s'y passait. J'ai alors découvert que la situation ne ressemblait pas du tout à ce que j'imaginai. Notre système judiciaire est très loin des problèmes et des besoins de ces gens. Les lois, les peines sont décalées par rapport aux questions qui se posent là-bas. La justice y est trop brutale. C'est ce que la loi prévoit, alors on l'applique à la lettre. Avec les changements récents de la Chine, il est nécessaire que la justice dans ces zones évolue. Aujourd'hui, la justice écoute les plaintes et défenses des justiciables sans prendre en considération les mœurs et traditions locales. Or ces mœurs et traditions sont si importantes qu'il est impossible de faire appliquer la justice équitablement si on ne les prend pas en considération. Je suis parti dans la province du Yunnan pour voir de plus près la vie de ces gens. J'ai fait 6 voyages là-bas, et y suis resté plusieurs mois. Cela m'a permis de mieux comprendre les problèmes locaux. Car je voulais filmer au plus près cette histoire. Je voulais être au cœur des



préoccupations de ces gens. Et pour cela il me fallait comprendre leurs traditions, leur situation, leur quotidien. Je voulais filmer leur réalité. Que font-ils ? Quels sont leurs problèmes ? Comment arrivent-ils à vivre ? Avec combien d'argent ? Et je voulais mieux comprendre les différentes minorités qui cohabitent dans cette province du Yunnan. Je suis rentré à Pékin avec des impressions, des histoires, et j'ai tout donné à mon scénariste, Wang Lifu. Il s'est mis au travail et en a tiré le scénario du film. Le but de ce film est de montrer que les changements actuels ne permettent pas de tout régler. Les lois doivent être réalisées en accord avec la situation des campagnes, elles ne peuvent pas être seulement issues d'une réalité citadine

*Votre film est un portrait à l'opposé de la tendance contemporaine, où la campagne va vers la ville et pas l'inverse.*

Je pense que ces dernières années nous nous sommes surtout intéressés aux villes. Car c'est là que les changements les plus importants ont eu lieu. Le développement a favorisé l'accroissement des arrivées de paysans dans les villes, pour travailler dans la construction des immeubles et des infrastructures. On a alors vu apparaître en grand nombre dans notre quotidien, et au cinéma, ces paysans-ouvriers, que l'on appelle des «Ming Gong». Ces films sont en quelque sorte sur ce que les paysans apprennent des villes. Mais la Chine est un pays immen-

se, dont la population est au deux tiers paysanne. Il reste encore de nombreux problèmes dans les campagnes que nous ne résoudrons pas en utilisant le seul exemple des villes. Car les villes ne sont pas adaptées aux problèmes du monde rural. Il faut que le Parti Communiste trouve des solutions aux difficultés des campagnes, de leur quotidien, pour l'application de la justice et l'égalité du développement. Car tout ne parvient pas jusque dans les campagnes. J'ai entendu de nombreuses histoires lorsque j'étais là-bas. Il faut faire attention à cette situation très particulière des campagnes. Après ce film, j'ai réalisé qu'il en était de même dans toutes les campagnes chinoises, que les habitants soient ou non issus des minorités. Pour moi, ce film permet de découvrir la vraie vie du Yunnan. Je veux aider à la compréhension de la réalité du monde rural, de leur quotidien. Je veux montrer comment ils arrivent à régler leurs problèmes et à s'en sortir.

*Votre vision de ce monde rural est pleine d'humour.*

Oui, je voulais que le film soit plein d'humour car c'est ce que j'ai vu au Yunnan. Les situations, mais aussi les gens sont comme ça. Je voulais que cette tonalité très humour noir reste dans le film. Malheureusement le public chinois y est resté un peu insensible. Ils n'ont pas ri. Ceux qui connaissent le Yunnan ont retrouvé cet humour local, et ont bien compris le ton du film. Lors de la

projection à Venise, la salle a souvent ri. Le public occidental, lui, a tout de suite compris la malice et l'esprit de ces personnages. J'ai été surpris de voir que de nombreuses personnes sortaient de la projection à Venise avec les larmes aux yeux. En Chine le public n'a pas eu une telle émotion. Sans doute parce qu'ils sont habitués à ces problèmes. C'est trop familier pour eux.

*(...) Avez-vous rencontré des difficultés pendant le tournage ?*

Le tournage a été très dangereux... sur les routes... Nous ne pouvions pas dormir sur place. Aussi chaque jour, pour se rendre sur le lieu du tournage, nous avions 90 minutes de voiture à faire. Nous devions circuler sur les chemins de montagne qui sont extrêmement dangereux. Le premier jour du tournage, nous avons appris qu'un mini bus local venait de tomber dans le ravin. Il y avait 17 morts. Les montagnes étant très escarpées, et les chemins très étroits et mal entretenus, il y a régulièrement des accidents. J'ai eu un petit accident sur l'une de ces routes avec mon Directeur de la photo. J'étais alors moi-même au volant de la voiture. Jusque-là, je pensais pouvoir circuler seul. À partir de ce jour-là, je n'ai plus jamais conduit. Je me suis laissé conduire. Il faut vraiment connaître les chemins et faire très attention pour pouvoir circuler dans ces montagnes !

*Quel accueil a connu le film en Chine ?*



Lorsque le comité de censure a vu le film, J'étais un peu inquiet. Je pensais qu'il serait difficile d'obtenir une autorisation de distribution. Car **Le Dernier voyage du juge Feng** est le premier film sur la justice qui montre que nos lois ne règlent rien dans une grande partie du pays. Mais les dirigeants ont changé. Ils savent que mon film montre juste la réalité actuelle. Et c'est pour cela qu'ils ont accepté de le laisser sortir. Lors de la distribution du film en Chine, il y a eu de nombreux textes et commentaires sur Internet. Les gens aimaient ou pas. Mais finalement aucune de ces réactions ne m'ont plu. Car je pense qu'ils ne comprenaient pas mon film. J'ai montré le film dans les villages où j'ai filmé. Ils ont trouvé le film très réaliste. Au final, je pense que seules les personnes concernées par ce problème de l'application des lois dans les campagnes ont apprécié le film. Car pour eux, ce film permet de raconter ce qui se passe et de mettre en valeur les problèmes qu'ils rencontrent. Certains, après la projection, sont venus me voir pour me raconter d'autres histoires, encore plus incroyables.

*Que pensez-vous du cinéma chinois contemporain ?*

La production chinoise est en nette augmentation. Mais il reste un problème important de contrôle des films. Il existe en Chine trois types de productions. Les films culturels, que nous appelons couramment art et essai. Les réalisateurs de ces films parlent de

leur vision, de la réalité chinoise, d'eux-mêmes. Il existe ensuite un cinéma commercial. Ce cinéma suit ce que le gouvernement et le marché permettent. C'est essentiellement un cinéma de genre. Ainsi des films de fantômes tentent d'apparaître. Mais comme il y a de nombreuses restrictions sur les différents genres, il est devenu plus simple pour ces productions de se limiter aux seuls films en costumes. Leurs histoires sont assez insipides, n'évoquant absolument pas la situation actuelle du pays. Ce qui convient parfaitement à la censure. Enfin il existe un cinéma de propagande, qui suit les campagnes politiques du gouvernement. Ces films ont généralement peu d'intérêt. Peu importe que cette production soit d'ailleurs bonne ou non. Ce qui est intéressant, c'est de voir le lien qui existe entre la réalité des situations et ce qui est transposé à l'écran. Ces dernières années, le Box Office des productions chinoises est en hausse notable, tout comme le nombre de films produits. En 2006, les chiffres officiels parlent de 300 films produits. Mais on peut dire que 80 à 90% de cette production est mauvaise. Car la qualité du cinéma chinois n'a finalement pas vraiment bougé. (...)

*Dossier de presse*

## BIOGRAPHIE

Liu Jie est né en 1968, à Tianjin, au nord de la Chine. En 1986, il déménage à Pékin pour suivre des études à l'Académie des Beaux Arts. C'est là qu'il découvre **Terre Jaune** de Chen Kai-ge, premier film du chef de file de la 5ème génération. En 1987, il intègre l'Académie de Cinéma de Pékin et y étudie la photographie pendant 4 ans. Entre 1992 et 2003, il participe à nombre de films indépendants en tant que directeur de la photo ou producteur. Ces films n'ont jamais rencontré leur public en Chine.

*Dossier de presse*

## FILMOGRAPHIE

**Le Dernier voyage du juge Feng** 2006

**Documents disponibles au France**

Revue de presse importante  
Positif n°560  
CinéLive n°116